

Fukushima: La facture quadruple à 177 milliards euros



La facture pour désamorcer la centrale nucléaire de Fukushima Daichi a été revue à la hausse. Très forte hausse, puisque qu'elle va quadrupler pour atteindre les 177,68 milliards € afin de tenter de maîtriser les réacteurs en pertitions, démanteler les installations, dédommager les riverains et décontaminer l'environnement.

En 2011, la première estimation tablait sur 42 milliards €. En 2013, une deuxième estimation suggérait 80 milliards €. Au niveau actuel, les coûts représentent une dette de €1'300 par habitant.

120 milliards € pour neutraliser les réacteurs

Le Ministère de l'Industrie a publié aujourd'hui sa nouvelle copie. Ainsi il faudra

- 67 milliards € pour la décontamination de la centrale et le démantèlement des 3 réacteurs. Comme 40 ans seront nécessaires pour désamorcer les 3 réacteurs et récupérer les combustibles, les coûts devraient encore être revus à la hausse.

Les indemnités des victimes est réévaluée à 65 milliards €, tout comme celle relative aux opérations de décontamination des environs du site, désormais estimée à 33 milliards €.

Un coût de € 1'300 par habitant

Ces nouvelles prévisions ont été élaborées par un comité d'experts mandatés par le gouvernement pour étudier la répartition des coûts entre le Gouvernement et TEPCO (Tokyo Electric Power) l'exploitant de la centrale.

L'Etat avance pour l'heure cet argent à Tepco par le biais d'un fonds spécialement créé auquel contribuent aussi les autres fournisseurs d'électricité japonais.

Tepco est censée rembourser ultérieurement les sommes prêtées, mais l'échéance n'est pas définie et le gouvernement pourrait même accroître son soutien financier au groupe pour l'aider à supporter ces coûts exorbitants.

Les 127 millions de japonais vont rembourser cette catastrophe via leurs impôts et leurs factures électriques.

Et en Europe

En Suisse, les propriétaires de centrales nucléaires Alpiq et Axpo sont dans une situation économique périlleuse. Les deux entreprises ne pourraient en aucun cas répondre à un incident qui nécessiterait l'injonction de cash. De plus, au niveau assurance, la [couverture exigée](#) ne s'élève qu'à 1,2 milliards €. Il est prévu qu'en cas de sinistre, les parties adhérentes à la Convention complémentaire de Bruxelles provisionnent 300 millions d'euros supplémentaires, soit assez pour couvrir une semaine de coûts.

En France, le propriétaire des centrales, EDF, est déjà dans une situation de faillite avec plus de 50 milliards € de dettes. Elle ne doit sa survie qu'à la présence de l'Etat dans l'actionnariat. De son côté, la disponibilité financière de l'Etat Français ne suffirait pas à couvrir une catastrophe de type Fukushima.

En Angleterre, le pays a décidé de sous-traiter ses centrales à des compagnies privées étrangères. En cas d'accident, l'on voit assez mal une entreprise privée respecter son accord et supporter financièrement les milliards nécessaires pour rétablir la situation.

En Ukraine, le sarcophage de Tchernobyl, qui a été mis en service, a coûté la bagatelle de 1,5 milliards € en grande partie financée par l'Europe. Les coûts du démantèlement du réacteur prendra encore des décennies et des dizaines de milliards €.

Le nucléaire est une énergie de beau temps. Dès qu'une tempête arrive, elle est capable de mettre un pays à genou. Ainsi, notre équilibre économique et notre confort ne tiennent qu'à un rien.

Sur le même sujet

[Notre dossier](#)

{rokcomments}